

## 2. DIVISION DE LA CONSTRUCTION

Vice-président, Construction: Kevin Murphy (au 13 octobre 1986)

### i. Aperçu général de la structure et des responsabilités

La Division de la construction était chargée de la planification, de la conception et de l'attribution des contrats relatifs à tous les éléments du site, y compris l'aménagement paysager, les structures, les expositions, les éléments décoratifs, les services publics et la conception technique liés à l'Exposition. De façon générale, le mandat de la Division comprenait aussi l'application de critères techniques et esthétiques à l'aménagement des aspects matériels du projet. La Division de la construction était chargée de l'élaboration conceptuelle et de la concrétisation des structures et des expositions thématiques, de même que des autres éléments liés au thème. La Division, en plus de construire et d'aménager les pavillons modulaires à l'intention des participants, offrait aussi conseils et aide dans les domaines de la conception et de la construction, de la budgétisation et de la mise en oeuvre, de même qu'au niveau de la connaissance des pratiques commerciales locales.

La compétence de la Division de la construction s'étendait à l'ensemble du site, à l'exclusion des projets de construction de la Place du Canada et de B.C. Place.

La Corporation a reçu ce mandat de planification, de conception et de construction en février 1981. Mais c'est seulement en mai 1982 que ce mandat a été pris en charge par une structure formelle appelée Division des installations. Sous la direction d'un vice-président aux installations, la Division comprenait cinq services: 1) Construction, 2) Conception, 3) Génie, 4) Contrats et 5) Services de gestion, qui englobaient le contrôle des coûts, l'ordonnancement, la comptabilité et les comptes fournisseurs.

De plus, les consultants oeuvrant à la conception du site, à l'aménagement paysager et à l'élaboration du plan directeur des opérations, de même que l'architecte principal, relevaient aussi directement du vice-président aux installations.

La structure originale est demeurée en place jusqu'en février 1984, date à laquelle la responsabilité de la Division de la construction a été assumée directement par un autre vice-président. La nouvelle division comprenait trois services: 1) Conception et génie, 2) Contrats et construction et 3) Services de gestion qui, à ce moment, avaient cédé la comptabilité à la Division des finances. Au même moment, la Division de la planification a été créée. La nouvelle division a absorbé la ponction de planification du site du Service de la conception et le Service des expositions de la Division des opérations.